

Protocole sanitaire d'accueil des élèves

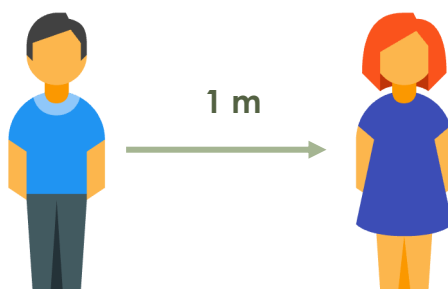
Groupe scolaire Iqra



Le présent guide repose sur le protocole relatif au fonctionnement des écoles et établissements secondaires dans le contexte COVID-19 émis par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports le 9 juillet 2020.

Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées.

La distanciation physique



Les familles aux abords de l'école veilleront à maintenir la distance minimum d'un mètre entre chaque personne.

Les espaces de l'école sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Les élèves à partir de la 6^{ème} doivent porter le masque de protection, dans les espaces clos et extérieurs et lors de leurs déplacements.

Les familles veilleront à fournir au moins 2 masques aux élèves pour la journée.



Groupe scolaire Iqra

150 avenue Jean Jaurès 93000 Bobigny

Tél : 06 01 63 63 78 Mail : viescolaire@gs-iqra.com

Les gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus. Les parents sont invités à sensibiliser leur enfant à leur application.

Ces gestes barrières devront être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.



Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Les élèves se lavent ou se désinfectent les mains dès leur arrivée à l'établissement, avant chaque repas, après être allé aux toilettes, en sortant de l'école et dès l'arrivée au domicile.

Tous les élèves, à partir du CP devront obligatoirement être munis d'une petite bouteille de gel hydro-alcoolique.



Le port du masque

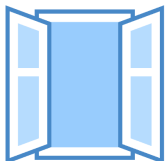
Pour les personnels : Le port d'un masque grand public est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie dans les espaces clos et lors des déplacements.

Pour les élèves de l'école maternelle le port de masque est proscrit.

Pour les élèves de l'école élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés si les parents le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage (ne pas l'enlever, ne pas le toucher, etc.)

Pour les collégiens le port du masque est obligatoire.

**Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.
Prévoir 2 masques pour la journée entière.**



La ventilation des classes

L'aération des locaux est fréquemment réalisée (au moins toutes les trois heures) et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Le brassage des élèves

Le déroulement de la journée et des activités scolaires sont organisés pour éviter, dans la mesure du possible, les regroupements et croisements importants.

Le déplacement des élèves est limité au strict nécessaire, organisé et encadré.



Les arrivées et départs de l'école :

Le port du masque par les familles est obligatoire aux abords de l'école.

À l'accueil, un contrôle de la température des élèves est effectué. En cas de fièvre décelée, l'élève ne pourra être admis et il devra rentrer avec son parent.

Les regroupements des familles aux abords de l'école sont proscrits et les familles veilleront à respecter la règle de distanciation physique entre eux.

Les familles devront rester à l'extérieur de l'école à l'arrivée et au départ de l'école.

Les familles déposeront leur enfant à l'entrée de l'école, un adulte accueillera et accompagnera les élèves.

A la sortie, les familles attendront leur enfant à l'extérieur, en respectant la règle de distanciation physique (respecter le marquage au sol). Pour les plus jeunes, un adulte accompagnera chaque enfant jusqu'à son parent.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels



Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux, etc.) est réalisé au moins une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum trois fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Accueil des familles

Nous invitons les familles à privilégier la communication à distance.

Les rendez-vous et les réunions d'information destinées aux familles seront assurés par visio-conférence.

De manière générale, le port du masque sera obligatoire pour tout adulte pénétrant l'enceinte de l'établissement, auquel cas l'accès au bâtiment lui sera refusé.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Le protocole préventif suivant est appliqué :

L'élève est immédiatement isolé avec un masque, dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans le respect des gestes barrière en attendant son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

L'administration appellera sans délai les parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, ou du médecin de la plateforme Covid-19.

En cas de test positif, nous informerons les services académiques, et les autorités sanitaires, ainsi que les personnels et les parents d'élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.



Le personnel

Le personnel est formé aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge.



Les parents

Ils sont informés clairement :

- Des conditions de fonctionnement de l'école selon l'évolution des mesures prises ;
- De leur rôle dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture en gel et mouchoirs, utilisation des poubelles, etc.)
- Des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel ;
- De la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève ;
- Des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves.



Les élèves

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves.

L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.